



# Murmures...

## Le Mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Toute l'équipe municipale tient à vous remercier chaleureusement pour votre présence lors de notre **café de présentation** le samedi 28 mars 2026. Ce moment de partage nous a permis de recueillir vos impressions et de mieux comprendre vos attentes pour notre village.

Forts de ce succès, nous renouvelerons l'expérience très prochainement lors de nouvelles **rencontres citoyennes**.



## Village Fleuri : Objectif conservation des Deux Fleurs !

- Grâce à votre mobilisation lors des matinées citoyennes des 9 et 23 mai derniers, le village est fin prêt pour le passage du **jury des Villes et Villages Fleuris le 17 Juin**.
- *Pourquoi ce label ?* Le label ne se limite pas à l'esthétique ; il récompense une **amélioration globale du cadre de vie** en intégrant des **enjeux environnementaux** (végétalisation, biodiversité, gestion des ressources, climat). Cette démarche permet également de valoriser le patrimoine, d'impliquer les citoyens et de booster l'attractivité touristique et résidentielle.



## Restez Connectés : Votre Village en Poche

La municipalité met à votre disposition deux outils complémentaires pour suivre l'actualité communale et locale :

### 1. L'Application Mobile : **IntraMuros**, activez les notifications pour être informé en temps réel !

- **Journal** : informations diverses à la population
- **Agenda** : Fêtes, événements et réunions publiques.
- **Culture**: découverte du territoire
- **Annuaire** : Coordonnées des associations, commerces et professionnels de santé.
- **Signalement** : Un outil pour nous informer d'un problème (éclairage en panne, dépôt sauvage).

### 2. Le Site Internet Officiel

Retrouvez toutes les informations détaillées et les dossiers de fond sur la vie de la commune.



## Agenda des Évènements

Voici les prochains rendez-vous à ne pas manquer :

- **19 Juin : Feu de la Saint-Jean** Rendez-vous sur la **place de la piscine** pour une soirée festive animée par le comité des fêtes. Au programme : buvette, grillades et musique pour célébrer l'été.
- **Les 9, 16 et 23 Juillet : Les Concerts de la Maison des Vins** La Maison des Vins de Jurançon vous invite à découvrir des groupes locaux. Restauration locale et buvette sur place.
- **Du 24 au 26 Juillet : Fêtes du Village** Le grand rendez-vous annuel organisé par le comité des fêtes pour trois jours de convivialité.
- **21 Août:** Concert musique classique et lyrique.



## Vos Rendez-vous de la Semaine

- Retrouvez la **Maison Gillet** sur le terrain de pétanque les lundis et vendredis à partir de 16h00 pour vos pâtisseries, pain, viennoiseries ainsi que des pizzas et viennoiseries salées (06.03.86.44.75).
- **La Ferme au Chapeau de Paille** vous attend le vendredi de 17h00 à 18h30 avec ses légumes bio de saison.
- **Pour vos démarches et échanges** : Une permanence pour échanger avec vos **élus** est disponible à la mairie chaque lundi de 16h00 à 18h00. Pour toute autre demande administrative, le **secrétariat de mairie** vous accueille le mardi (10h00-12h30 / 13h30-17h00) et le jeudi (10h00-12h30 / 14h00-16h30) au 05.59.82.70.39.



## Label "Villages d'Avenir"

Un tremplin pour notre territoire

Notre commune a été sélectionnée pour ce label soutenu par l'État, récompensant notre dynamisme et notre volonté de nous moderniser tout en préservant notre patrimoine.

Cette démarche offre à notre commune un diagnostic territorial précis et une étude globale personnalisée, consultable sur le **site internet** de la commune et **IntraMuros**. Elle permet également une aide et un appui à la recherche de subventions. Cette étude n'est qu'une représentation d'aménagement d'un futur idéal pour notre commune. Un seul projet a été voté : le Café-Épicerie & Gîte Communal.



## Projet : Café-Épicerie & Gîte Communal

La municipalité a le plaisir de vous annoncer la création prochaine de « **La Maison de Tété** », un café-épicerie associatif situé au cœur de notre bourg.



Plus qu'un simple commerce, ce lieu a été pensé pour être un véritable espace de rencontre, de partage et de convivialité pour chacun d'entre nous.



### Un gîte pour les pèlerins

Le projet ne s'arrête pas là ! À l'étage du café-épicerie, nous allons aménager un gîte pour les pèlerins. Cette initiative est cruciale pour notre commune : l'actuel gîte de Lacommande, géré par le département, est aujourd'hui menacé de fermeture. En prenant le relais, « La Maison de Tété » permettra de maintenir cet accueil historique et indispensable pour notre village.

Pour que ce lieu devienne véritablement **le vôtre**, votre voix est essentielle. Ce beau projet ne pourra pas prendre vie sans l'implication de ses futurs usagers.



### Une enquête publique est jointe à votre Murmure.

Pour que ce lieu devienne véritablement **le vôtre**, votre voix est essentielle. Ce beau projet ne pourra pas prendre vie sans l'implication de ses futurs usagers.

Prenez quelques minutes pour la remplir : elle nous permettra d'avoir votre avis et de mieux comprendre vos attentes, vos habitudes et vos envies.



**Date limite de réponse : Avant le 10 juin**

Pour nous transmettre vos avis, deux options s'offrent à vous :

- **En ligne** : <https://forms.gle/K5W1DnKo8p6hR6mQ8> (Le lien est disponible depuis le site et Intramuros)
- **Format papier** : Déposez votre questionnaire dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement à l'accueil aux horaires d'ouverture (si nécessaire des formulaires papiers sont disponibles à la Mairie pendant les heures d'ouverture)

Merci chaleureusement pour votre participation et votre engagement dans la vie de notre commune

**Et pour aller plus loin... Rencontrons-nous le 19 juin à 18h30 à la maison pour tous près de la piscine lors d'une réunion publique afin de vous dévoiler les détails de ce projet.**



### **Restauration de l'autel-retable Saint-Joseph de l'église Saint-Blaise et de la fontaine**

Les travaux de restauration du retable se sont achevés avec succès à l'automne 2025.

La CCLO a assuré la restauration de la fontaine. Par ailleurs, grâce aux subventions perçues, les travaux de l'autel-retable Saint-Joseph ont été réalisés avec un faible impact sur les finances communales.



Le retable St Joseph restauré



La pompe du village installée suite au vote du conseil municipal en 1860.